REPUBLIQUE FRANÇAISE

- MOISSAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE MAIRIE (2)

Numéro SIRET: 21820112700196

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE CASTELSARRASIN

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: LOTISSEMENTS (3)

ANNEE 2016

REÇU À LA SOUS-PRÉSECTURE

LE: 29 MAR. 2016

CASTELSARRASIN - 82

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

5

1 - Informations generales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du budget	5
A1 - Vue d'ensemble - Sections	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du budget	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
	19
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
Al.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A24 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6,1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7 2 2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B16 - Etat des engagements reçus	Sans Objet Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2 2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	34.13 3 3 3 5 1
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet Sans Objet
C3 1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3 2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	-37
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	20
D2 - Arrêté et signatures	21

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et feurs établissements publics. Elle n'a capendant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art, L, 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art, L, 5211-36 du CGCT, art. L, 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan,

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

	Code INSEE	MOISSAC LOTISSEMENTS	BP 2016
n=			

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF) Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier	(population DGF) potential financial	
		0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique), il s'agit des moyennes de la demière année connue

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante ;

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1,
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement,
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° _____ du)
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

Ш

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	V	/UE D'ENSEMBLE		A1
		FONCTIONNEMENT		
11		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEMI	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	934 107,97		934 107,97
-	+	+	+	
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00
RTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent)	0,00
н	=	=		0,00
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	934 107,97	_	934 107,97
		INVESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00		551 879,61
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	(2)	551 879,61		0,00
ı	=	=:	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	551 879,61		551 879,61
fī	1	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 485 987,58		1 485 987,58

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées lelies qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

Total de la section d'investissement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	62 228,36	62 228,36	62 228,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	0,00	0,00	382 228,36	382 228,36	382 228,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	A CHANGE	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	No.	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00	382 228,36	382 228,36	382 228,36
023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00	15 X 25 2	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	351 879,61	ALTER AND	551 879,61	551 879,61	551 879,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	551 879,61		551 879,61	551 879,61	551 879,61
	TOTAL	551 879,61	0,00	934 107,97	934 107,97	934 107,97

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 934 107,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	351 879,61	0,00	878 410,00	878 410,00	878 410,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	0,00	55 697,97	55 697,97	55 697,97
	Total des recettes de gestion courante	551 879,61	0,00	934 107,97	934 107,97	934 107,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	1 7-	0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	551 879,61	0,00	934 107,97	934 107,97	934 107,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	551 879,61	0,00	934 107,97	934 107,97	934 107,97

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 934 107,97

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (6)	

551 879,61

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II.
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatº (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		00,0	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	551 879,61
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 879,61

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0.00	0.00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0.00	0.00	0.00	0.00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0.00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0.00	0.00	0.00	0.00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	351 879,61		551 879,61	551 879,61	551 879,61
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	551 879,61		551 879,61	551 879,61	551 879,61
	TOTAL	551 879,61	0,00	551 879,61	551 879,61	551 879,61

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 879,61

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	551 879,61
---	------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de liers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	320 000,00		320 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 228,36	The state of the s	62 228,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	(W /) = () ()	551 879,61	551 879,61
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dép	penses de fonctionnement – Total	382 228,36	551 879,61	934 107,97

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	8#

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 934 107,97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)	Figure 1 to 1 to 1	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	T
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	551 879,61
	#
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 879,61

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants,
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement »
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0.00
60	Achats et variation des stocks (3)		0.00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	878 410,00		878 410,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	55 697,97	0,00	55 697,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	934 107,97	0,00	934 107,97

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 934 107,97

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0.00
3	Stocks	0,00	551 879,61	551 879,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	The ball of the second	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	551 879,61	551 879,61

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 551 879,61

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
- (2) Voir liste des opérations d'ordre
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9),
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		budget precedent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	0,00	320 000,00	320 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	320 000,00	320 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	62 228,36	62 228,36
6522	Reverst excédent BA admin, au principal	0,00	62 228,36	62 228,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	0,00	382 228,36	382 228,36
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	0,00	382 228,36	382 228,36
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	351 879,61	551 879,61	551 879,61
71355	Variat° stocks terrains aménagés	351 879,61	551 879,61	551 879,61
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	551 879,61	551 879,61	551 879,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	551 879,61	551 879,61	551 879,61
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	551 879,61	934 107,97	934 107,97

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	934 107,97

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
l	= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (2) Cf Modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles, $% \left(1\right) =\left(1\right) \left(1$
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif,
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »)
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	351 879,61	878 410,00	878 410,00
7015	Ventes de terrains aménagés	351 879,61	878 410,00	878 410,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00	55 697,97	55 697,97
7552	Prise en charge déficit BA administratif	200 000,00	55 697,97	55 697,97
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	551 879,61	934 107,97	934 107,97
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	551 879,61	934 107,97	934 107,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	FOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	551 879,61	934 107,97	934 107,97

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	934 107,97	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
- (2) Cf Modalilés de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires
- (6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détait du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CECTION DUBLICATION THE TOTAL THE TO	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	D4

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0.00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0.00	0,0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0.00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat [®] ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	
TOTAL DES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	551 879,61
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 879,61

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

⁽²⁾ Cf Modalités de vote, I-B

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf, chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 \approx RI 041

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0.00	0,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,0
	Total des recettes d'équipement	0.00	0.00	0,0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,0
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes financières	0.00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0.00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000,00	0.00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	351 879,61	551 879.61	551 879,61
3355	Travaux	351 879,61	551 879,61	551 879,61
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	551 879,61	551 879,61	551 879,61
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	551 879,61	551 879,61	
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	551 879,61	551 879,61	551 879,61 551 879,61

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	551 879,61

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

⁽²⁾ Cf Modalités de vote, I-B

⁽³⁾ Hors restes à réaliser

⁽⁴⁾ Le vole de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽⁶⁾ Cf_définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf_définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

D2 - ARRETE - SIGNATURES - BUDGET LOTISSEMENTS

Présenté par le Maire, A MOISSAC, le 24 mars 2016 Les Maire, Mine ROLLET Mine ROL	Date de convocation : 18 mars 2016	Nombre de membres en exercice : 33
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire. A MOISSAC, le 24 mars 2016. Les membres du Conseil Municipal, Mme ROLLET Mme HENERY Mme GARRIGUES M. CASSIGNOL Mme BAULU M. HENR'ROTULL Mne SAURY Mme AJELLO DUGUE M. GOZZO Mme DELMAS M. ANDRAL M. GARRIGUES M. ANDRAL M. GARRIGUES M. GARRIGUES M. GARRIGUES M. GARRIGUES M. GARRIGUES M. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA M. GUILLAMAT M. ABOUA M. GUILLAMAT M. WALLES M. VALLES	A MOISSAC, le 24 mars 2016	VOTES: Pour 27
Mme ROLLET Mme ROLLET Mme GARRIGUES M. CASSIGNOL Mme BAULU M. HENRYOTIL Mme WALETTE M. FONTANIE Mme SAULY Mme APELLO DUGUE Mme MAERTEN Mme GASC M. CALVI Mme APELLO DUGUE MM ANDRAL		
Mme BAULU M. HENR'NOTULL Mme MALETTE M. FONTANTE O'LLUM Mme AJELLO DUGUE M. GOZZO Mme DELMAS M. ANDRAL M. ANDRAL M. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA R. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA R. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA R. M.	A MOISSAC, le 24 mars 2016.	
M. CAYLA Mine SAURY Mine SAURY Mine SAURY Mine AJELLO DUGUE M. ANDRAL Mine MAERTEN M. ANDRAL M. CALVI M. ABOUA M. GUILLAMAT O Mine CLARMONT M. WALLES	The Man	AR M
Mme ESQUIEU M. GOZZO Mme DELMAS M. AINDRAL Mme MAERTEN Mme GASC M. CALVI Mine AUGE M. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA M. GUILLAMAT M. WALLES M. WALLES		Jouland
Mme MAERTEN Mme GASC M. CALVI Mmit AUGE M. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA () O MME CLARMONT M. VALLES	Fill Filling	flolog hat job
M. GARRIGUES M. TAMIETTI M. ABOUA (56	Mme DELMAS PA M. ANDRAL
M. VALLES Man CLARMONT M. VALLES	Mme MAERTEN Mme GASC	M. CALVI
darm darm	M. GARRIGUES M. TAMIETTI	
Mme FANFISLE M. BOUSQUET Mmc DULAC M. CHARLES	Colin)	1 41/1
	Mme FANFILLE M. BOUSQUET	Mme DULAC M. CHARLES
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de Intransmission en sous-préfecture, le 363/2016 et de la publication le 4963/2016

A MOISSAC, 1.3/03/2016.